#### **Les Concentrateurs**



#### **Les Concentrateurs**

Les organismes complémentaires peuvent déléguer à un tiers tout ou partie de la gestion des Tiers payants.

Ces tiers sont appelés des concentrateurs, quelques exemples de concentrateurs : VIAMEDIS, ACTIL, ALMERYS...

Ces organismes peuvent avoir :

- Une délégation totale sur la gestion du Tiers Payant, de la demande de prise en charge au règlement.
- Une délégation uniquement pour la prise en charge, la facturation se faisant directement à l'organisme complémentaire, ou l'inverse.

Un même concentrateur fonctionnera donc différemment selon l'organisme complémentaire (il aura délégation pour la DPEC uniquement avec l'un, alors qu'il aura délégation totale avec l'autre).





#### Relier un organisme complémentaire à un Concentrateur (Ex : CIPRES pour VIAMEDIS )

1 Recherchez le nom de l'organisme	Organismes et régimes       Organismes       Filtre de recherche       Nom cipres       Concentrateur       Tous
2 Cochez la case « Visible »	Régime Obligatoire  Régime Complémentaire
3 Cochez la case « TP en RC »	Détails Organisme       Contacts         Désignation       CIPRES         N*       Concentrateur         Tutelle       Visible         Compteurs Lot       / Dossier         Régime Complémentaire       T P en BC         0       0
<b>4</b> Indiquez l'organisme qui gère la DPEC et celui qui gère la Facturation	Organisme gestion FEC Organisme Pacturation   VIAMEDIS CIPRES   Bernice client Ville   Application Pays   Ind Tél.   Ponnéce de téléforaminioion Fax   Mode de transfett Fransmission N° accident + clé
<b>5</b> Sélectionnez dans les menus déroulants les modes de transfert.	Induction       Internet       Internet       Internet         Mode de transfet demande PEC       Francoder nom fichier         Internet       Retour chariot         Grand Régime       Caisse         Adresse X25       Téléphone X25         Tune destinataire       Demandeur         Tune destinataire       Demandeur
6 Enregistrez	



# Paramétrer un organismes RO et RC (1)

- Certains organismes gèrent simultanément le régime obligatoire **et** le régime complémentaire.
- Ce sont en général des organismes liés à des situations particulières : fonctionnaires ou assimilés, agriculteurs...



## Paramétrer un organisme RO et RC (2)



# Paramétrer un organisme RO et RC (3)

